

REVUE INTERNATIONALE DE

PHILOSOPHIE

MIRI



Indexation



ESJI
Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org



REVUE SEMESTRIELLE / N° 008 / JUIN 2025

ISSN : 1987-1538

E-mail : revuemiri09@gmail.com

Tel. +237 6 99 56 34 79 / +223 75 35 97 82

Bamako - Mali

PRESSENTATION DE LA COLLECTION

La Revue Internationale de Philosophie (Miri) est une collection périodique spécialisée du Centre Africain de Recherche et d’Innovations Scientifiques (CARIS) et de ses partenaires dans le but de renforcer et d’innover la recherche en histoire de la philosophie, philosophie de la logique, philosophie du langage, métaphysique, épistémologie, philosophie des sciences, philosophie morale et politique, esthétique, philosophie du droit, histoire des idées, philosophie de l’environnement, théologie et en ontologie.

Les objectifs généraux de la revue portent sur la valorisation de la recherche Philosophique à travers le partage des résultats d'avancées scientifiques, l'innovation thématique, et la culture de l'esprit critique.

Son objectif spécifique est de redynamiser la production des thématiques pertinentes sur les réalités sociales africaines, les théories de la connaissance, la philosophie du développement, la philosophie des médias, la crise de l'identité de l'Afrique moderne, la philosophie de l'information et la pensée philosophique africaine.

EQUIPE EDITORIALE

Directeur de Publication

Pr Belko OUOLOGUEM (Mali)

Directeur Adjoint

Pr Sékou YALCOUYE (Mali)

• Comité scientifique et de lecture

Pr Mahamadé SAVADOGO (Professeur des universités, Ouagadougou Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso)

Pr Yodé Simplice DION (Professeur des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan),

Pr Jean Maurice MONNOYER (Professeur des universités Aix-Marseille I, France)

Pr Mounkaïla Abdo Laouli SERKI (Professeur des Universités Abdou Moumouni de Niamey)

Pr Samba DIAKITÉ (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Isabelle BUTERLIN (Professeur des universités Aix-Marseille I, France)

Pr Yao Edmond KOUASSI (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Akissi GBOCHO (Professeur des universités Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)

Pr Gbotta TAYORO (Professeur des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan)

Pr Blé Marcel Silvère KOUAHO (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Abdoulaye Mamadou TOURE (Professeur des universités UGLC SONFONIA, Conakry, Guinée)

Pr Jacques NANEMA (Professeur des universités Ouagadougou Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso)

Pr Nacouma Augustin BOMBA (Maitre de conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Ibrahim CAMARA (Maitre de conférences, ENSup, Mali)

Dr Souleymane KEITA (Maitre de Conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

- **Comité éditorial**

Pr Sigame Boubacar MAIGA (Philosophie, Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

Dr Siaka KONÉ (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Ibrahim Amara DIALLO (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Oumar KONÉ (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Amadou BAMBA (Economie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)

Dr Eliane KY (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Samba SIDIBE (Philosophie, Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

M. Souleymane COULIBALY (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

- **Rédacteur en chef**

Dr Mahmoud ABDOU (Philosophie, Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

- **Coordinatrice**

Dr Palaï-Baïpame Gertrude (Histoire, Université de Douala, Cameroun)

- **Coordinateur adjoint**

M. Fousseyni BAGAYOKO (Informaticien, responsable technique de la Revue)

POLITIQUE EDITORIALE

La revue internationale de Philosophie (MIRI) est une revue qui paraît deux (2) fois l'année et publie des textes qui contribuent au progrès de la connaissance dans tous les domaines de la philosophie et des sciences humaines. Revue MIRI publie des articles de qualité, originaux, de haute portée scientifique et des études critiques.

« Pour qu'un article soit recevable comme publication scientifique, il faut qu'il soit un article de fond, original et comportant : une problématique, une méthodologie, un développement cohérent, des références bibliographiques. »

(Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur CAMES)

- ✓ La bibliographie doit être présentée dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.
- ✓ Classer les ouvrages d'un même auteur par année de parution et selon leur importance si des ouvrages de l'auteur sont parus la même année.
- ✓ Tous les manuscrits soumis à la revue MIRI sont évalués par au moins trois chercheurs, experts dans leurs domaines respectifs.
- ✓ Suite à l'acceptation de son texte, l'auteur-e s'acquitte des frais d'instruction et de publication avant poursuite du reste de la procédure.
- ✓ Un texte ne sera pas publié si, malgré les qualités de fond, il implique un manque de rigueur sémantique et syntaxique.
- ✓ Chaque auteur reçoit son Tiré à part dès la publication du numéro.
- ✓ Les droits de traduction, de publication, de diffusion et de reproduction des textes publiés sont exclusivement réservés à la revue MIRI.
- ✓ Après le processus d'examen, l'éditeur académique prend une décision finale et peut demander une nouvelle évaluation des articles s'il a des présomptions sur la qualité de l'article.

SOMMAIRE

Toussaint Kouame N'GUESSAN

Panser la corruption en Afrique à l'aune du penser de Machiavel.....**1**

Salifou DJIGUEMDE

Les défis d'une culture de la rationalité face aux systèmes de croyances en Afrique.....**19**

DIOMAND Aikpa Benjamin

Contribution critique et normative sur le terrorisme et la sécurité.....**32**

TAKPE Kouami Auguste

Représentations sociales du culte des jumeaux chez les Fon d'Agbangnizoun au Bénin.....**51**

N'Goran Vincent Alla

Georges Canguilhem et le statut scientifique de la santé : La santé, un concept vulgaire et normatif**67**

Oumar KONÉ

La complexité de la révolution transhumaniste : Quelles perspectives pour l'Afrique**84**

Zibrila MAIGA

Pratique de la reformulation en classe bilingue : défis et perspectives.....**103**

Yacouba TRAORÉ

De l'illusion au clivage politique droite/gauche : pour une radicalisation démocratique.....**118**

Thibaut Dubarry

L'angoisse pentecôtiste au regard de la promesse d'autonomie. Illustration des contradictions de la sortie du religieux dans l'ère démocratique libérale à la lumière d'une Église d'un township sud-africain.....**134**

Ibrahima KINDA

Le cri de l'école au sahel.....**152**

Yao Sabin KOUADIO

Sur la dynamique politique en Afrique à partir des concepts de puissance et de force chez Spinoza et Tempels.....**174**

<i>Pégala Soro Épouse Doua</i>	
Les savoirs endogènes africaines à l'aune de la méthode scientifique poppérienne.....	189
<i>Albert ILBOUDO</i>	
La métaphysique, en dépit de l'actualité.....	207
<i>Julien YABRE</i>	
Le sens schellingien de la fondation de la philosophie : à partir de Fichte et contre Fichte.....	226
<i>Grahon Marie Thérèse Sidonie BEUGRE, N'dri Solange KOUAME</i>	
Mobilité et dialectique platonicienne.....	239
<i>Ange Allassane KONÉ</i>	
Le monde intelligible platonicien : à l'image du monde spirituel biblique ou archétype de pensée ?.....	252
<i>Mahmoud ABDOU, Sigame Boubacar MAIGA</i>	
La démocratie et les réalités sociales : les défis de toute bonne gouvernance politique.....	268

PRATIQUE DE LA REFORMULATION EN CLASSE BILINGUE : DEFIS ET PERSPECTIVES

Dr Zibrila MAIGA

E-mail : djiby80@yahoo.com

Tél. : (00223) 76 52 76 35.

Résumé

Le principe de la reformulation est simple pour tout esprit humain capable de reconnaître entre deux énoncés linguistiques ce qui est semblable et ce qui est différent. Il se fonde sur une combinaison entre une partie invariante que le locuteur reprend à un énoncé source, point de départ du processus de reformulation, et une partie variante, nouvelle, que le locuteur articule à la partie invariante. Cela permet de produire un énoncé reformulé qui est l'aboutissement du processus de reformulation.

Ce principe est toujours présent dans toute reformulation, que l'énoncé reformulé maintienne ou non le sens de l'énoncé source (pour une typologie des reformulations voir Martinot et al. 2008 : 222).

En pratique, les enseignants des écoles bilingues rencontrent des difficultés qui s'expliquent par leur faible niveau de qualification dans le processus reformulatoire en classe qui, en principe, devraient amener les apprenants à comprendre ce qu'on leur enseigne surtout en contexte bilingue.

Ce faible niveau de qualification des enseignants en matière de reformulation influe négativement sur le niveau des apprenants.

Dans ce travail, il est question d'identifier les défis liés à la pratique de la reformulation chez les enseignants en contexte bilingue et de proposer des solutions tendant à renforcer leurs capacités de reformulation dans l'enseignement/apprentissage bilingue au Mali. Pour ce faire, nous avons procédé par une approche mixte avec comme outils une grille d'observation, un guide d'entretien et un questionnaire.

Mots clés : Bilingue, défis, enseignants, perspectives, reformulation

Abstract

The principle of reformulation is simple for any human mind capable of recognizing between two linguistic statements what is similar and what is different. It is based on a combination between an invariant part that the speaker takes from a source statement, the starting point of

the reformulation process, and a new, variant part that the speaker articulates to the invariant part. This makes it possible to produce a reformulated statement which is the outcome of the reformulation process.

This principle is always present in any reformulation, whether or not the reformulated statement maintains the meaning of the source statement (for a typology of reformulations see Martinot et al. 2008: 222).

In practice, teachers in bilingual schools encounter difficulties which can be explained by their low level of qualification in the practice of reformulations in class which, in principle, should lead learners to understand what they are taught, especially in a bilingual context.

This low level of qualification of teachers in terms of reformulation negatively influences the level of learners.

In this work, it is a question of identifying the challenges linked to the practice of reformulation among teachers in a bilingual context and of proposing solutions tending to strengthen their capacities of reformulation in bilingual teaching/learning in Mali. To do this, we used a mixed approach with the tools of an observation grid, an interview guide and a questionnaire.

Keywords: Bilingual, challenges, teachers, perspectives, reformulation

Introduction

À la suite de nombreuses évaluations du système éducatif au Mali, suite aux différents séminaires, états généraux ou concertations, l'utilisation exclusive du français en tant que langue d'enseignement dans le système éducatif malien, aussi paradoxal que cela puisse paraître, ne s'est pas toujours soldée par la maîtrise de cette langue par les apprenants, mais au contraire par la baisse constante du niveau général des élèves, subséquemment à celui en français (BELLONCLE, 1984 : 29). Car il a été démontré que les enfants qui étudient dans une langue qui ne leur est pas familière font face à une double contrainte : ils doivent non seulement apprendre à maîtriser de nouveaux concepts et de nouvelles compétences, mais ils doivent le faire en utilisant des termes qu'ils ne comprennent pas (BÜHMANN et TRUDELL, 2007 ; PINNOCK, 2009b).

Il apparaît clairement que l'utilisation de la langue maternelle au cours des premières années de scolarisation permet de toucher les populations socialement et pédagogiquement marginalisées et a un effet positif sur leur scolarisation, leur assiduité et leurs résultats scolaires (PINNOCK, 2009b). La marginalisation des communautés autochtones dans les pays à revenu élevé se ressent également dans les évaluations des élèves (UNESCO, 2016).

Ce constat amer a amené les autorités scolaires à opter pour d'autres stratégies éducatives, fondées sur l'enseignement bilingue langues nationales /français. Ce choix, lié aux exigences de la refondation du système éducatif, devrait permettre, aux yeux des décideurs, de privilégier une nouvelle vision de l'apprentissage où l'apprenant serait artisan de sa propre formation et travaillerait régulièrement à résoudre des problèmes et tâches intégratives y afférentes.

Aussi, dans cette nouvelle situation bilingue d'apprentissage, l'enseignant sera-t-il confronté, à un degré ou à un autre, à la question de la reformulation en fonction des messages pédagogiques, du niveau de compréhension des apprenants entre autres. En effet, si dans le langage courant, la reformulation est une « nouvelle formulation qui reproduit autrement ce qui a déjà été exprimé » (TRESOR DE LA LANGUE FRANÇAISE (TLFi), en ligne), dans ce contexte malien d'apprentissage, elle implique des défis liés au passage de la langue première L1 (la langue nationale) à la langue seconde L2 (le français) et inversement, où il s'agira de faire acquérir des compétences, notamment de compréhension et de construction du sens, à l'oral et/ou à l'écrit.

Or, on peut le supposer, des lacunes méthodologiques subsistent à ce niveau, avec des conséquences non négligeables sur l'appropriation tant de la langue que de leurs connaissances par les enfants. La problématique de la reformulation occupe donc une place importante dans

l'enseignement/apprentissage bilingue au Mali, son enjeu pouvant être considéré comme stratégique, puisqu'il s'agirait pour le maître d'adapter ses pratiques au contexte particulier de l'enseignement/apprentissage bilingue pour assurer l'intercompréhension entre lui et les élèves.

Dans ce travail, il sera question d'identifier les défis liés à la pratique de la reformulation chez les enseignants en contexte bilingue et de proposer des solutions tendant à renforcer leurs capacités de reformulation dans l'enseignement/apprentissage bilingue au Mali.

1. Méthodologie

Pour mener à bien ce travail, nous avons mené une recherche documentaire et une enquête de terrain pour la collecte des données. Pour ce faire, nous avons opté pour une approche mixte en utilisant une grille d'observation pour assister à des séances de cours dans des classes bilingues, un guide d'entretien pour recueillir l'avis des responsables éducatifs sur la question de la reformulation dans le contexte bilingue, et un questionnaire pour les enseignants.

Le choix fut porté sur le groupe scolaire de Kalaban coura pour la pratique de l'enseignement bilingue et de l'accessibilité pour l'observation au niveau des classes de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année. L'exclusion de la 1^{ère} année s'explique par le fait qu'à ce niveau, l'enseignement se fait exclusivement en langue nationale bamanankan. Pour la distribution des questionnaires, 5 ont été remis aux enseignants des classes concernées par l'observation, 5 ont été aussi remis à 5 enseignants des classes de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année au groupe scolaire des 1008 logements, 5 aux enseignants des mêmes classes au groupe scolaire Mamadou KONATE et enfin 5 aux enseignants des mêmes classes du groupe scolaire de Lafiabougou soit 30 questionnaires. Pour l'entretien, nous avons interrogé la chargée du curriculum de la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental, les chargés de curriculum au niveau des Académies d'enseignement Rive gauche et droite. Après la collecte, nous avons procédé par une analyse de contenu.

2. Résultats

Pendant cette étude, nous avons relevé un certain nombre d'insuffisances chez les enseignants qui entravent la bonne pratique des reformulations en général, particulièrement d'une langue à l'autre (français/bamanankan et/ou bamanankan/français). Ces insuffisances se situent sur les plans pédagogiques et de la motivation.

2.1. Sur le plan pédagogique

Les insuffisances constatées à ce niveau concernent notamment le faible niveau de qualification des enseignants en matière de reformulation. En effet, en se référant aux résultats de l'enquête, 80% des enseignants interrogés affirment n'avoir jamais reçu une formation sur

la reformulation, contre une minorité de 20% déclarant le contraire. Il en ressort d'ailleurs que parmi les besoins en formation en résultant, 43% ont jeté leur dévolu sur celui en formation initiale, 37% indiquant de préférence celui en formation continue. Cette insuffisance de formation se manifeste singulièrement par l'inadéquation entre la méthode de reformulation appliquée en classe par l'enseignant et le contexte pédagogique, affectant ainsi les démarches méthodologiques pratiquées. À preuve, les confusions constantes chaque fois qu'il s'agit de se conformer aux consignes officielles en vigueur concernant les classes à système curriculum d'un côté et celles à système classique de formation de l'autre : à ces niveaux, on constate que les enseignants font peu de discernement dans l'utilisation du bamanankan et du français indistinctement dans l'un ou l'autre système. À cela, on peut ajouter l'inobservation du quota de répartition indiqué dans l'utilisation de la L1 et de la L2 dans des classes déterminées, où la plupart du temps seul le bamanankan est utilisé comme non seulement langue d'enseignement, mais aussi comme langue d'interaction entre le maître et les élèves.

2.2. Sur le plan de la motivation

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'insuffisance de formation des enseignants dans le domaine de la reformulation a eu parfois un impact négatif sur la motivation à recourir à la reformulation de la part de ceux-là qui ont en charge des classes bilingues, à telle enseigne que, selon les propos de la chargée du curriculum de la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental, « *certains enseignants ne veulent même pas entendre parler du bilinguisme ...* ». Il existerait donc à leur niveau une certaine défiance vis-à-vis même du système de curriculum les poussant à « *souhaiter son abandon pur et simple dans nos écoles* ».

Concernant même cette formation, certains enseignants et responsables de l'éducation ont des griefs en lien avec le montant alloué comme frais de participation durant les cinq jours de formation (quatre mille (4 000) francs CFA par jour, semble-t-il), soit un montant total de vingt mille (20 000) francs CFA, ce qui paraît insuffisant à leurs yeux. Ce per diem mériterait donc, selon eux, d'être revu à la hausse afin qu'ils puissent s'adonner au mieux à leur tâche dans les règles de l'art.

Quant aux défis relatifs à la bonne pratique de la reformulation en classe bilingue, on peut les situer aux plans technico-didactique, des ressources financières et humaines.

2.2.1. Au plan technico-didactique

L'utilisation du bamanankan, concomitamment au français, dans le système éducatif, en l'occurrence dans le système curriculum, suppose son instrumentation adéquate à la hauteur des

défis tant linguistiques, sociolinguistiques, pédagogiques, etc. L'une des questions essentielles que l'on pourrait se poser est « dans quel bamanankan procéder à la reformulation ? » Autrement dit, l'enseignant en reformulant, saura-t-il se conformer à la norme standard du bamanankan (il existe plusieurs variétés de bamanankan parlé), si tant est que cette standardisation du bamanankan a atteint aussi le domaine de l'oral, voire un niveau d'élaboration et de vulgarisation souhaité. C'est dire que l'effort de standardisation portant sur l'orthographe bamanankan devrait se poursuivre à un rythme soutenu pour s'étendre à une prononciation normée. L'enrichissement du lexique et de la terminologie pourrait aussi participer de cette démarche afin de créer les conditions indispensables à la pratique d'une méthode de reformulation consensuelle et adaptée. La réponse à ce défi devrait pouvoir contribuer à mettre à la disposition des enseignants concernés les supports didactiques nécessaires à une bonne pratique de la reformulation bilingue.

2.2.2. Au plan des ressources financières et humaines

L'utilisation des langues nationales comme vecteur d'enseignement et d'apprentissage génère forcément des coûts financiers importants pour l'Etat malien. Or, l'évaluation des pratiques en la matière montre que la plupart du temps l'Etat s'en remet aux partenaires extérieurs, communément appelés partenaires techniques et financiers, pour la mise en œuvre de ses politiques. Il s'agit là en même temps d'un défi et d'une source d'inquiétude quant à la pérennisation de ces choix politiques que l'on voudrait innovateurs. En d'autres termes, il est difficilement concevable qu'un projet politique novateur dans un domaine aussi stratégique que l'éducation puisse aboutir sans un soutien financier constant de l'Etat lui-même en premier.

De la même manière, la disponibilité des ressources humaines qualifiées constitue un sérieux défi à relever, le constat étant qu'il existe aujourd'hui une pénurie notoire d'enseignants qualifiés capables de comprendre, de parler et d'enseigner dans la langue maternelle de l'enfant, *a fortiori* de recourir à la reformulation bilingue en tant que stratégie d'enseignement/apprentissage.

3. Discussion et perspectives

Au vu des informations ci-dessus obtenues sur les défis et les perspectives, il y a lieu de porter un regard critique sur ces informations et de formuler un certain nombre de suggestions notamment l'amélioration des conditions de vie des enseignants, la bonne formation des enseignants et la motivation.

3.1. L'amélioration des conditions de vie des enseignants

Le terme « conditions de travail » recouvre un contenu large, caractérisé par différents facteurs, que l'on peut regrouper en quatre catégories : les facteurs physiques, environnementaux et techniques, les facteurs organisationnels, les facteurs sociaux et les facteurs psychologiques. Au constat, il se trouve que l'insuffisance ou le manque de documents pour les bibliothèques et de matériels didactiques reste un problème majeur dans la plupart des établissements scolaires.

L'amélioration des conditions de travail constitue donc un processus continu qui vise à partir d'une vision et d'une conception partagée du travail, à intervenir de manière coordonnée et concertée sur les facteurs qui agissent sur ces différents paramètres. Autrement dit, l'école devrait améliorer les conditions de travail du personnel et d'apprentissage pour faire de bons résultats avec de bons niveaux aux différents examens, les enseignants représentant la ressource éducative la plus importante ainsi qu'un facteur déterminant de la qualité de l'éducation. On peut noter malheureusement que leur contribution est souvent peu valorisée, leurs conditions de vie et de travail difficiles. Cette démotivation se traduit parfois par leur exode vers les administrations et autres fonctions plus lucratives.

En effet, l'un des constats les plus récurrents dans le discours des enseignants est qu'ils n'exercent pas ce métier dans des conditions de vie décentes : niveau des salaires relativement bas, insuffisance de matériels didactiques, d'infrastructures, d'équipements, etc. D'après certains enseignants interviewés, la mauvaise qualité du système en général, et celle de l'enseignement/apprentissage bilingue en particulier, est intimement liée au mauvais traitement salarial des maîtres, car les efforts, quels qu'ils soient, resteront vains tant que l'on n'aura pas amélioré les conditions des enseignants. Ainsi, 37% d'entre eux suggèrent l'amélioration de celles-ci. Cette suggestion est devenue une constante à telle enseigne qu'elle est érigée même en revendication de la part des syndicats d'enseignants. Pour certains d'entre eux, une fois cette condition satisfaite, l'on disposerait d'un « bon système éducatif apaisé et performant » et stabiliserait ainsi l'école malienne.

3.2. La bonne formation des enseignants

La formation du personnel enseignant consistera ici à soutenir et développer les compétences qui permettent aux enseignants et au personnel éducatif d'instruire et d'évaluer les élèves dans le cadre spécifique du curriculum. Les programmes de formation devraient être basés sur leurs besoins en constante évolution dans le cadre de formations régulières, pertinentes et mieux organisées.

Les acteurs interrogés ont eu à indexer l'absence de formation adéquate dans le domaine de la reformulation en classe bilingue, entraînant une certaine confusion dans la méthode appliquée, où c'est « tantôt le curriculum tantôt la méthode classique ». Selon eux, un formateur mal formé aura souvent du mal à véhiculer son message pédagogique. Aussi, 33% des enseignants interrogés formulent-ils la suggestion d'assurer une bonne formation des enseignants. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une formation à la fois initiale et continue, incluant aussi « l'augmentation des livres d'apprentissage », et aussi « un programme adapté pour l'éducation soit en bamanankan (langue locale) soit purement classique », la formation initiale étant celle que l'enseignant reçoit avant d'exercer son métier dans une salle de classe et celle continue correspondant aux opportunités de formation offertes après qu'il a commencé à enseigner en classe. La mise en place d'une bonne formation viserait singulièrement à renforcer les capacités des enseignants dans la pratique de la reformulation en classe bilingue, notamment dans la maîtrise des méthodes, mais aussi à les convaincre de l'efficacité pédagogique de cette pratique. Car il est important que les maîtres acceptent et encouragent les élèves à pratiquer des reformulations en classe en sachant les structurer.

Cette insuffisance de formation affecte aussi par ricochet les systèmes de cours de remédiation où ce sont les mêmes acteurs que l'on rencontre en tant que répétiteurs. Les parents pourraient aussi, s'ils en ont la compétence, jouer ce rôle pour leurs enfants dès que ceux-ci reviennent de l'école. À défaut, lorsque les parents d'un enfant ne sont pas suffisamment à la hauteur, surtout avec la langue d'enseignement utilisée à l'école, cela pourrait creuser encore plus l'écart entre groupes linguistiques minoritaires et majoritaires (UNESCO, 2016).

Une autre contrainte majeure existe aujourd'hui : celle de la migration et des déplacements massifs des populations, y compris des enfants scolarisés, à cause de la crise sécuritaire dans les localités concernées. Ce facteur est susceptible d'avoir des répercussions sur le plan éducatif, avec comme corollaire des fermetures d'écoles et une déscolarisation plus ou moins importante des enfants. L'une des conséquences, et non des moindres, de ces exodes est que les élèves déplacés pourraient se retrouver dans un autre environnement linguistique autre que le leur propre. En d'autres termes, ces élèves, initiés dans leur langue maternelle en classe bilingue, feraient face à une nouvelle langue d'enseignement qu'ils ne maîtriseraient pas ou ignoreriaient tout simplement. Il va de soi qu'il serait plus difficile pour eux de participer, d'apprendre et de communiquer dans leur nouveau milieu scolaire, et cela constituerait un obstacle sérieux à leur intégration dans le système éducatif national. Ainsi, un Directeur d'école du groupe scolaire de Kalaban Coura nous a rapporté qu'un élève déplacé, venu de la région de

Mopti, a été contraint d'abandonner l'école après quelques mois de cours. L'élève ne parlait que le fulfulde et faisait la 5^{ème} année. Il n'a pas pu tenir parce qu'il ne comprenait ni le français, ni bamanankan. Il y a donc lieu de songer à mettre en place des mécanismes d'adaptation du système de formation, incluant les stratégies d'enseignement et de reformulation.

L'enseignement/apprentissage bilingue devrait aussi se passer en respectant le temps accordé à l'enseignement dans chacune des langues. La nécessité de respecter cet équilibre est dictée non seulement pour des besoins de compréhension pour les élèves, mais aussi pour leur permettre de surmonter « la peur » qu'ils pourraient avoir de parler en classe en cas de non compréhension de la leçon. Aussi, le recours au procédé de la reformulation, soit dans la même langue, soit d'une langue à l'autre (en l'occurrence du français à la langue nationale) pourrait s'avérer d'une indéniable utilité. Il ne s'agirait pas alors de traduire en langue nationale ce qui a été dit en français, comme cela se passe dans nos écoles malheureusement, mais plutôt de le dire d'une manière plus simple et facile à comprendre afin de développer chez les apprenants l'esprit d'une certaine autonomie dans la prise de parole en classe qui pourrait se développer au fil du temps, même en dehors des activités scolaires.

Idéalement, les enseignants devraient être formés à faire des cours dans deux langues et à utiliser efficacement les supports en langue locale, à travers des programmes d'apprentissage accéléré en langue locale. D'autres programmes prenant en compte les spécificités culturelles des enfants pourraient être mis en chantier afin de permettre à ceux-ci d'améliorer leurs acquis scolaires, à l'image des programmes spécialisés de formation des enseignants lancés au Mali pour la mise en place de l'instruction bilingue (Maurer, 2010 ; UNESCO, 2016).

À titre d'illustration, en s'inspirant du modèle de leçon proposé dans Programmes de français (2019 p. 18), en appliquant la démarche pédagogique décrite dans ce document et en l'adaptant au contexte malien, nous suggérerions que le maître puisse par exemple, à l'aide de questions ouvertes, attirer l'attention de l'élève sur des éléments pouvant être reformulés d'une langue à l'autre. Il pourrait s'adresser à lui par exemple en ces termes : « Hier, dans le cours en bamanankan, tu as lu un album et pratiqué la stratégie de lecture qui consiste à te poser des questions sur le texte. Comment cette stratégie t'a-t-elle aidé à mieux comprendre l'histoire ? Aujourd'hui, dans le cours en français, nous allons appliquer la même stratégie lorsque nous lirons ensemble. »

Il pourrait ensuite tenter d'activer ses connaissances antérieures et continuer avec les questions suivantes :

- « Qu’as-tu appris concernant la façon d’écrire l’introduction d’une rédaction dans le cours de français ? »
- « Je crois que tu as lu un texte de cet auteur, que sais-tu de lui ? »
- « Tu as visité le jardin zoologique, que sais-tu des animaux sauvages ? »
- « Tu as participé à un débat sur la COVID 19 avec d’autres élèves en français, que sais-tu au sujet du rôle de la personne qui écoute, et comment cela peut-il aider à trouver de bonnes idées ? »

Le maître proposerait ainsi des activités au cours desquelles l’élève aurait l’occasion d’observer les similitudes et les différences entre les deux langues et d’y réfléchir (Ibid.).

En guise d’illustration des « occasions de réflexion métalinguistique », il y est fait cas d’une série d’exemples d’activités où « l’élève peut être amené à faire des réflexions métacognitives sur [...] le français et ses apprentissages langagiers. [...] »

- Comparer des stratégies mnémoniques (ex. : associations d’idées) à utiliser pour apprendre de nouveaux mots en français » et en bamanankan ;
- « Utiliser des organisateurs graphiques dans les classes bilingues (ex. carte conceptuelle, tableau à double entrée, ligne du temps) ;
- Chercher des mots dont l’orthographe ou la prononciation se ressemblent en français » et en bamanankan :
 - « stratégies relatives à l’orthographe (homophones),
 - « activités sur les mots apparentés (terminaisons des mots) ».

La conclusion est que « le transfert des apprentissages langagiers est un processus cognitif qui se déroule dans l’esprit de l’élève. Il est souvent invisible aux yeux de l’enseignant » (Ibid.).

En synthèse, en faisant notre cette approche, nous pouvons dire que pour observer le transfert des apprentissages langagiers chez l’élève, « il est essentiel de poser des questions à l’élève pour accéder à ses connaissances antérieures et découvrir les processus auxquels il a eu recours pendant une activité. Les questions les plus efficaces sont des questions ouvertes qui amènent l’élève à faire appel à ses stratégies ou à ses habiletés cognitives et métacognitives pour améliorer ses apprentissages langagiers » (Ibid.).

En transposant cette approche au domaine spécifique de la reformulation, nous pouvons affirmer que cette pratique dans l’enseignement/apprentissage bilingue peut avoir lieu à tout moment pendant une leçon. C’est pourquoi il importe que le maître fournisse à l’élève

l'occasion de réfléchir à son recours à la reformulation et de verbaliser le processus qu'il a suivi avant, pendant ou après une activité d'apprentissage de la langue.

3.3. Suivi régulier des enseignants

Les résultats de l'enquête ont montré que certains enseignants ont reçu une formation appropriée à l'IFM, tandis que d'autres n'en ont reçu aucune. Dans tous les cas, il a été observé que les enseignants qui ont en charge ces classes « en font souvent à leur tête », faute d'un suivi pédagogique de proximité. Ce facteur s'avère démotivant pour certains d'entre eux dans l'application régulière de la méthode de reformulation, habités qu'ils sont par un sentiment d'abandon qui les « pousse à faire comme bon leur semble ». C'est ainsi que 23% des enseignants interrogés suggèrent l'instauration d'un système de suivi régulier et l'accompagnement de ces enseignants dans leurs pratiques en matière de reformulation en classe bilingue, car pour eux, il ne suffit pas seulement de former les enseignants et de les envoyer en classe pour prétendre à des résultats probants. Cette tâche pourrait être confiée, à leurs yeux, aux directeurs d'écoles et aux conseillers pédagogiques.

Dans la même dynamique, certains enseignants suggèrent d'aller au-delà du simple suivi pédagogique en mettant en place un système d'évaluation incluant les principaux acteurs de l'éducation. Les rapports de ces évaluations périodiques devraient être rendus publics, ne serait-ce qu'au niveau des comités pédagogiques des enseignants de la même discipline, afin de servir de cadre de référence pour les améliorations.

Certains responsables interviewés vont jusqu'à proposer des mesures de sanctions contre les enseignants qui ne respecteraient pas les contenus des formations reçues en la matière. D'autres, en revanche et de façon radicale, proposent même de suspendre l'enseignement bilingue jusqu'à ce que toutes les conditions soient réunies.

3.4. La motivation des maîtres

Selon des acteurs questionnés, de la même façon que les mauvaises conditions de vie des enseignants influent négativement sur la qualité de l'enseignement/apprentissage bilingue, l'absence ou l'insuffisance de motivation des maîtres impacte négativement aussi leurs performances, notamment dans leurs pratiques en matière de reformulation en classe bilingue.

Comme le montrent les recherches consacrées à ce sujet, le concept de motivation comporte plusieurs acceptations. Ainsi, selon les auteurs, la motivation est définie comme « une énergie qui nous fait courir » (PANTANELLA, 1992, cité par VIANIN, p. 1), « un starter de la démarche vers... ce qui pousse à... ce qui donne l'élan » (AUBERT, 1994, cité par VIANIN, p. 1), une « source d'énergie psychique nécessaire à l'action » (DECKER, 1988, cité par

VIANIN, p. 1), la création de « conditions qui poussent à agir.... Stimuler, donner du mouvement » (AUGER et BOUCHELART, 1995, cité par VIANIN, p. 2). D'autres auteurs, à l'instar de la théorie de Hull et le concept de *drive*, insistent plutôt sur les notions d'énergie, de dynamisme, de mobile qui poussent le sujet à agir (FENOUILLET, 2003, cité par VIANIN, p. 2), nuancées et développées par les cognitivistes avec l'introduction de la notion de conscience : « La motivation est habituellement définie comme l'action des forces, conscientes et inconscientes, qui déterminent le comportement » (HOUSSAYE, 1993, cité par VIANIN, p. 2).

Parmi les nombreuses définitions du concept de motivation, nous avons plutôt opté pour celle de la motivation autodéterminée développée par DECI et RYAN (2002), où trois principaux types de motivation se dégagent, à savoir la motivation intrinsèque, la motivation extrinsèque et l'amotivation.

La motivation est dite intrinsèque lorsque l'individu s'engage de façon volontaire et spontanée dans une activité en raison de l'intérêt et du plaisir qu'il trouve à effectuer celle-ci, sans aucune récompense externe. Par exemple, un élève qui s'engage dans la résolution de problèmes parce qu'il aime les mathématiques fait preuve de motivation intrinsèque, considérée comme le plus haut niveau d'autodétermination.

La motivation extrinsèque, quant à elle, avec ses sous-catégories, renvoie à la pratique d'une activité effectuée non en raison du plaisir qu'elle procure, mais pour des raisons souvent externes ou des motifs instrumentaux (ex. : punition, récompense, pression sociale, obtention de l'approbation d'une tierce personne).

Enfin, l'amotivation se définit comme l'absence de motivation. Elle constitue le niveau le plus bas de la motivation autodéterminée. Les maîtres qui font preuve d'amotivation s'engagent dans les activités sans trop connaître la raison de leur implication et sans trop savoir ce que celle-ci leur apporte en retour.

Même si les informations recueillies sur le questionnaire renseigné par les enseignants ne livrent pas suffisamment de détails sur la question, il apparaît clairement que l'insuffisance incriminée par certains d'entre eux a plutôt trait à la motivation. Aussi, 7% d'entre eux estiment nécessaire d'instaurer un système de motivation. Celui-ci pourrait prendre la forme d'une reconnaissance sociale (délivrance d'attestation de reconnaissance, de titres honorifiques, de

médailles, etc.) ou de récompense pécuniaire (octroi de primes de performances, de résultats, etc.). Cette mesure constituerait, de l'avis de ces personnes, une source supplémentaire pour encourager les enseignants à pratiquer leur métier, et singulièrement à s'ouvrir à des innovations pédagogiques, comme la reformulation en classe bilingue.

D'autres suggestions, complémentaires des précédentes, que nous trouvons pertinentes, ont été formulées par-ci par-là par les acteurs de l'école. Il s'agit de :

- soumettre tous les enfants du pays au même système éducatif, procéder à la généralisation du curriculum en l'étendant à toutes les écoles, y compris celles du privé. Car, notre constat a été qu'aucune école privée au Mali ne pratique l'enseignement bilingue. C'est pourquoi d'ailleurs certains parents jugent le curriculum comme un système des enfants des pauvres. Ce jugement est confirmé par ces propos d'un Directeur d'école justifiant l'effectif bas des classes de 1^{ère} (douze (12) élèves) et 2^{ème} année (dix-sept (17) élèves) :

les parents d'élèves savent que c'est l'enseignement bilingue que nous pratiquons, c'est pourquoi, même les parents d'élèves qui n'ont pas suffisamment de moyens, font tout pour inscrire leurs enfants dans les privées jusqu'à ce qu'ils dépassent le niveau 1 (1^{ère} et 2^{ème} année). C'est pourquoi à ce niveau on reçoit peu d'élèves... en 3^{ème} année par exemple, j'ai un effectif de quatre-vingt-seize (96) élèves dont cinquante-quatre (54) garçons et quarante-deux (42) filles....

- procéder à une planification linguistique exhaustive à travers une analyse approfondie du contexte sociolinguistique et éducatif du pays, qui sera en même temps une opportunité pour d'une part une évaluation des politiques éducatives en vigueur, et d'autre part la collecte d'informations fiables et actualisées sur les langues en présence ainsi que sur les ressources humaines nécessaires disponibles. Pour cela, on pourrait mettre à contribution les responsables du système éducatif à divers niveaux, les enseignants, les linguistes, les associations de parents d'élèves, les organisations non gouvernementales, etc.
- enfin, recruter, si nécessaire, des enseignants issus de communautés linguistiques minoritaires pour pallier l'insuffisance d'enseignants des langues peu pourvues en personnel enseignant adéquat.

Conclusion

En synthèse, les résultats montrent que les enseignants font très souvent appel à des types diversifiés de reformulation. Cependant, ils ne tiennent pas trop compte de leur adaptabilité au contexte d'enseignement/apprentissage bilingue. La principale raison invoquée pour expliquer

ces lacunes est d'indexer l'absence de formation adéquate dans le domaine de la reformulation en classe bilingue.

En perspective, au-delà des propositions d'amélioration des pratiques de la reformulation dans le cadre de l'enseignement/apprentissage bilingue, il serait souhaitable, compte tenu des nombreuses difficultés constatées sur le terrain, de s'arrêter un moment pour faire le bilan et procéder à une évaluation exhaustive de la situation. Ce travail devrait se faire avec la participation de l'ensemble des acteurs de l'éducation, y compris les parents d'élèves.

Références bibliographiques

- Actes des Premières Journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue (Ouagadougou, Burkina Faso, 31 mai – 2 juin 2004). Paris : AUF / Eds des Archives Contemporaines, coll. actualité scientifique', 473-486.
- ATELIER DE VALIDATION, Bamako, 21 mars 2000 ; Cadre général d'orientation du Curriculum de l'Enseignement fondamental du Mali, fondements du Cadre général.
- BLOCH, M. A, << Evaluer les besoins et faire remonter les bonnes pratiques, numéros sur les bonnes pratiques (2007, p. 52)
- Calvet, Louis-Jean. 1988. *Évaluation des classes expérimentales en bambara dans la région de Ségou*. Bamako. Calvet,
- Chaudenson, Robert. 2006. *Éducation et langues. Français, créoles, langues africaines*. Paris, Organisation Internationale de la Francophonie, L'Harmattan.
- Commission Nationale de Refondation du Système Éducatif Malien. 1995. *Utilisation des langues nationales dans le système éducatif malien* (Cas de l'Éducation de Base). Bamako, décembre.
- Constitution. 1992. <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Mali-2.pdf> (consulté le 16.01.20).
- CROUET, M. ; WAMBACH, M. (1994) *La pédagogie convergente à l'école fondamentale. Bilan d'une recherche action (Ségou – République du Mali)*, Belgique, CIAVER.)
- DENHIERE G. & S. Baudet (1991). *Lecture, compréhension de texte et science cognitive*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Département de l.instruction publique (1998). *Recommandations DiGS (Deutsch in Genfer Schulen): à propos de l'acquisition de la grammaire allemande*. Genève: DIP.
- MARTINOT C. & A. Ibrahim, eds. (2003). *La reformulation, un principe universel d'acquisition*, Paris : Kimè.
- MARTINOT D. (2006). (Se) motiver à apprendre. Collection Apprendre, pages 27 à 39.
- MAIGA, Z, (2024), *Les reformulations des maîtres dans l'enseignement/apprentissage bilingue : cas des écoles à curriculum bamanankan – français au Mali*, thèse de Doctorat en Science du Langage, Institut de Pédagogie Universitaire (IPU) de Bamako, 297p.
- VIANIN, P. (2007). Les définitions de la motivation, in La motivation scolaire (2007), pages 23 à 25
<https://www.cairn.info/la-motivation-scolaire--978280> (consulté le 14.02.2020).